

# ORGANISATION DE L'UNITE AFRICAINE

Centre d' Etudes Linguistique et Historique par Tradition Orale

BP 878  
Cable OUA  
Tel 72 22 14  
72 34 14  
Niamey (Niger)



Centre  
for Linguistic and  
Historical Studies  
by Oral Tradition

Ref.

Niamey le:

DIVISION LINGUISTIQUE

LA TRADITION ORALE  
DEVANT LES PROBLÈMES DE L'UNITE  
LINGUISTIQUE ET CULTURELLE  
EN AFRIQUE

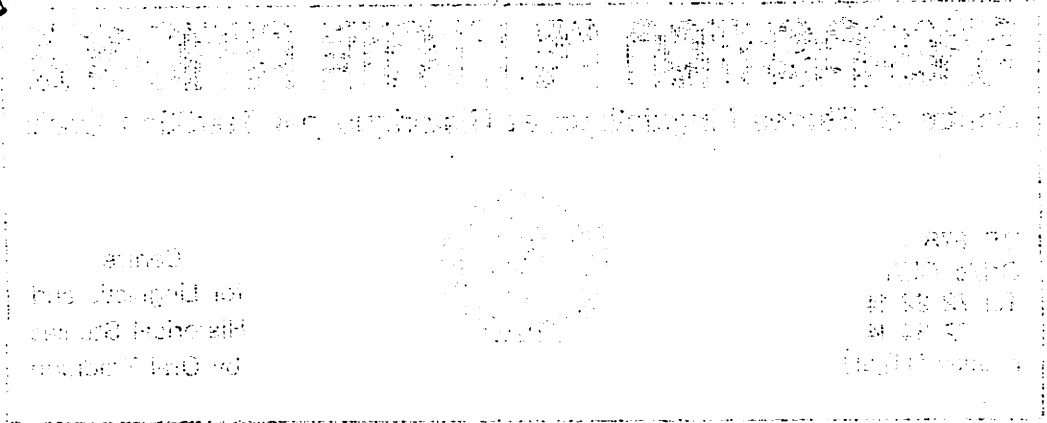
SOMMAIRE :

I	INTRODUCTION .....	P.2 - 4
II	DEFINITION .....	P.5 - 8
III	PLANIFICATION.....	P.9 -13
IV	CONCLUSION .....	P. 14

ANNEXES :

- 1- Liste des publications du C.E.L.H.T.O (2pages)
- 2- Notes pour un programme d'action collective  
(15 pages)

(Ces textes n'engagent que leur auteur)



DIVISION LINGUISTIQUE

LA TRAJECTOIRE GÉNÉRALE  
DEVANT LES PROBLÈMES DE L'UNITÉ  
LINGUISTIQUE ET CULTURELLE  
EN AFRIQUE

SOMMAIRE :

I INTRODUCTION ..... P. 1 - 4  
II DÉFINITION ..... P. 5 - 8  
III ÉVALUATION ..... P. 9 - 12  
IV CONCLUSION ..... P. 13

ANNEXES :

- 1- État des publications de l'U.N.E.S.C. (Annexes)
- 2- Notes pour un programme d'actions collectives

Annexes (1)

(Des textes d'origine ont été ajoutés)

## INTRODUCTION.

Il y a dix ans (juin 1966) la quatrième Conférence au sommet de l'OUA prenait à Addis-Abeba une décision capitale pour l'Afrique indépendante : la création au niveau de son Secrétariat d'un Bureau Interafricain de Linguistique (BIL). L'objectif assigné à ce Bureau n'était rien moins que de trouver les voies et moyens pour aboutir à l'Unité Linguistique Interafricaine, en contournant les différentes "phonies" auxquelles s'agrippe encore la division du Continent. La décision parut à tous comme une gageure, sinon comme une simple expression de vœux pieux. C'était sans compter sur le temps, et sur la capacité inouïe des idées générales à prendre corps et à réveiller des énergies qui ne se soupçonnaient même pas !

Aujourd'hui en 1976, personne n'a plus l'impression de rêver devant l'article XXIX de la Charte de l'OUA que les trente quatre Etats fondateurs avaient jugé utile de souligner dès leur première rencontre, le 25 Mai 1963, nous citons :

"Les langues de travail de l'Organisation, et de ses Institutions sont, si possible des langues africaines ainsi que le français et l'anglais" (où la dernière expression constate la situation linguistique issue de l'histoire récente de notre Continent).

C'est qu'entre temps, il s'est produit en Afrique des événements qui vont désormais faire date dans notre Histoire. Citons en quelques uns :

(1) L'UNESCO lançait en 1972, lors de la dix-septième session de sa Conférence Générale, son "plan decennal pour l'étude de la tradition orale, et la promotion des langues africaines"

(2) L'OUA installait son Bureau Interafricain de Linguistique (BIL) à Kampala en Janvier 1973, et c'est le "programme d'action collective" lancé par ce Bureau à l'occasion de la IIIe session de la Commission de l'Education, de

la Science, de la Culture et de la Santé de l'OUA (ESCHC), session tenue à Port-Louis (Ile-Maurice) en décembre 1973, que nous joignons ici en annexe.

(3) - Plus près de nous, une action conjuguée du Gouvernement du Niger et de L'UNESCO aboutissait, dès 1968, à la création à Niamey d'un Centre Régional de Recherches pour la Tradition Orale, centre désormais connu sous son sigle CRRDTO. On se rappelle que le Conseil des Ministres de l'OUA, tenu à Kampala en Avril 1974, a adopté l'intégration du CRRDTO aux structures de son Secrétariat Général (d'où notre présence ici !), sous le nom de Centre d'Etudes Linguistique et Historique par Tradition Orale (CELHTO).

(4) - La dernière Conférence Générale de l'Agence de Coopération Culturelle et Technique (ACCT) tenue à l'Ile Maurice du 4 au 15 Nov. 1975, fixait à son Organisation, conformément à sa Charte qui proclamait le "respect, la promotion et la diffusion des cultures" de toutes les "Hautes Parties Contractantes", le but de "prouver, mieux que par le passé, que la francophonie n'est pas et ne doit pas être un but à atteindre qu'à détriment des autres langues de culture dans la majorité des Etats membres."

Il n'est pas nécessaire d'énumérer ici tous les colloques et conférences réunissant des experts et des responsables politiques sur la promotion de nos langues. Il suffit de souligner les conséquences irréversibles de ce mouvement collectif qui a abouti à créer un courant puissant en Afrique, dont le premier effet est de renforcer partout la conviction que "l'absence de toute politique de promotion des langues africaines est une mauvaise politique".

.../...

LE COURANT INTERNATIONAL EN AFRIQUE

... et le mouvement de libération de l'Afrique du Nord  
... et le mouvement de libération de l'Afrique du Nord  
... et le mouvement de libération de l'Afrique du Nord

En effet, ce courant international n'aurait réussi qu'à agiter des idées en l'air si, au sein de chaque Etat membre de l'OUA, il ne s'était trouvé une Commission Nationale, un Institut Universitaire, un Institut Pédagogique, des Associations de bonne volonté, voire des individus isolés qui ont jugé le moment venu de faire quelque chose, chacun à son niveau, pour éliminer une fois pour toute de notre Continent ce spectacle scandaleux qui fait qu'un citoyen africain est honteux de ne pouvoir s'exprimer qu'en langues africaines. (90% de nos sont dans ce cas !)

Aujourd'hui donc, la grande bataille est gagnée, et l'on peut crier "honneur à tous ceux qui ont combattu !" Il reste à scruter ses lendemains, pour en extraire les grandes lignes du meilleur usage possible.

## POUR UNE DEFINITION DE LA TRADITION ORALE

La tradition orale est aussi ancienne que le langage et continue à revêtir les mêmes aspects sur tous les points de la Planète où il y a des hommes qui pensent et qui travaillent. On ne peut donc pas singulariser celle qui a lieu en Afrique, puisqu'elle ressemble en tous points aux autres. Il faut en effet une bonne dose d'optimisme, et de naïveté, pour croire que dans notre Continent, "tout vieillard qui meurt est une bibliothèque qui brûle". La réalité est infiniment plus modeste, et elle invite nos historiens, s'il s'en trouve, qui caresseraient encore l'illusion de trouver dans la tradition orale une mine à ciel ouvert où il n'ont qu'à ramasser des pépites, à ne pas remplacer leur travail concret de chercheurs scientifiques par une simple accumulation de ... littérature !

Car c'est bien de littérature qu'il s'agit. On peut la vouloir écrite, on peut la vouloir orale, on peut se contenter de la deuxième lorsque la première n'existe pas, ou ne se trouve qu'en quantité limitée. Notons à ce sujet que l'Afrique précoloniale, dans sa grande majorité, a beaucoup plus souffert de la pénurie de papier que d'une prétendue absence d'écriture ! Des ouvrages anciens aujourd'hui édités ou conservés sur du papier, sous leur forme manuscrite, ont longtemps existé sur des planchettes en bois, très vulnérables aux termites et aux autres éléments destructeurs. Combien en ont été détruits ? Combien ont survécu ? La réponse à ces questions revient désormais au Centre Ahmed Baba, fondé par l'UNESCO à Tombouctou, si ce Centre arrive, lui aussi, à lancer un "programme d'action collective".

Or, chacun sait que les principales disciplines, les principales sciences qui étendent leurs grilles sur le savoir "contemporain" (ce mot a ici une valeur a-temporelle), ont d'abord pris soin de se démarquer par rapport à la littérature (orale et/ou écrite, peu importe), quitte à se faire réintégrer par la suite comme élément de la littérature universelle en général (le discours du monde en devenir). Cet acte de démarcation s'est accompagné quelques fois d'une bonne dose de coquetterie intellectuelle, très rarement défendable, qui fait qu'aujourd'hui il est nécessaire de maîtriser des "métalangues" au sein de la même langue pour se faire reconnaître comme astronome,

biologiste, Chimiste, historien, linguiste, mathématicien, médecin, physicien etc... Le contexte ainsi créé fait qu'aucun d'entre nous n'échappe, ni à la coquetterie en question, ni à la tendance à vouloir l'expansion de la métalangue qu'elle engendre. Le résultat est tout simplement catastrophique, malgré les commodités sémantiques qu'en ont tirées les différents spécialistes :

- l'écart s'est élargi entre langue maternelle et langue d'éducation, au point que la plupart de nos intellectuels les mieux formés n'arrivent plus facilement à communiquer, même avec les membres de leur famille qui n'ont pas subi la même aventure qu'eux ;

- l'écart s'est élargi entre la langue courante d'éducation et la métalangue qui véhicule l'apport spécifique du spécialiste considéré, même si leur ossature syntaxique est demeurée identique.

De ce double écart donc on tirera une première évidence :

"nous sommes tous plurilingues, à un degré ou à un autre". L'impact de cette évidence sur la tradition orale africaine, définie comme littérature, est immense. Pour le montrer, nous n'allons pas nous poser directement la grande question "Qu'est-ce que la littérature rectifiée en "que peut la littérature ?" Un moyen simple, qui fait justement couleur locale, reste à notre disposition. Le voici : "un chasseur tire et tue un éléphant (l'âge du chasseur et celui de l'éléphant n'ont aucune importance ici, malgré le traitement déférent que la société africaine accorde aux sujets âgés). Une fois cette double action connue donc (le tir du chasseur et la mort de l'éléphant), des actants secondaires déferlent de toutes parts pour s'emparer, qui des défenses, qui des gigots, qui des tripes, etc... Notons qu'aucun de ces actants ne se plaindra du fait que l'éléphant abattu ne soit pas exclusivement composé d'ivoire, de tripes ou de gigots!! Notons ensuite qu'aucun de ceux qui sont venus pour avoir leur part ne songera à se mettre à table sur le champ! En fait, chacun d'eux envisage un processus de consommation plus ou moins long, selon la qualité et la quantité du morceau de l'animal qu'il aura conquis contre les autres concurrents".

Si l'on a reconnu notre propos à travers ce récit métaphorique, on est aussi prêt à admettre une deuxième évidence : "Devant la Tradition Orale, nous avons tous le comportement d'un ascenseur, avec la possibilité de nous arrêter aussi bien à son rez-de-chaussée qu'à son dernier étage".

Mais on nous a dit : "dépêchez-vous de recueillir la tradition orale, sinon elle va disparaître !" Que non ! Ce mot d'ordre reflète très clairement l'idéologie paysanne issue de l'économie de la cueillette : "c'est la saison des mangues, des prunes, etc... profitez-en ! Ce n'en est pas moins un mot d'ordre utile, dans la mesure où il incite à une action immédiate, capable de dissiper un certain nombre de brouillards. En réalité, la tradition orale, comme tout processus linguistique, porte en elle-même son propre système de production et de reproduction. Ce processus est panchronique, bien que, à des moments donnés, on puisse y constater des changements aussi bien quantitatifs que qualitatifs. Ce n'est pas une raison suffisante pour lui accrocher des regrets temporairement motivés. On sait que cette tendance a fait de la tradition orale une occasion pour l'Afrique de se contempler le nombril et de s'écrier "Ah qu'est-ce que j'étais jolie quand j'étais gosse". Si la contribution à un tel défoulement peut servir à quelque chose, nous pensons cependant que la tradition orale peut beaucoup mieux faire.

Pour le montrer, le meilleur moyen est de sortir un peu de l'Afrique et de considérer, par exemple, le processus du développement de la langue et de la littérature... françaises. A grandes enjambées, on peut évoquer l'éclosion du Roman Arthurien pendant que toute la faune "savante" s'exprimait en latin (XII-XIII s.), le théâtre populaire du XIV-XVè s., la totalité de l'oeuvre de Denis Diderot au XVIIIè s. (notamment l'Encyclopédie et le Neveu de Rameau), les travaux de tous les linguistes et lexicographes du XIXè s., de tous les dialectologues du début XXè s. (notamment le suisse W.V. Wartburg), de tous les lexicologues contemporains (notamment P. Guiraud, B. Pottier, avec de grands moyens). Le résultat en est qu'aujourd'hui, le français est une langue bien connue, ainsi que les différentes catégories de ses usagers.



On ne saurait en dire autant des langues africaines, hélas ! De ce constat négatif, nous tirerons une troisième évidence "la tradition orale sera un instrument de promotion et de développement des langues africaines ou ne sera pas". Celle-ci a un corollaire : "l'urgence porte moins sur la collecte de la tradition orale (une magnétothèque peut faire l'affaire) que sur la formation de ceux qui peuvent l'exploiter convenablement".

A cet égard, une vision réaliste de la situation en Afrique permet d'éviter le rêve creux d'avoir immédiatement chez nous des chercheurs de la taille d'un Apollinaire, d'un Von Wartburg, d'un Pierre Guiraud ou d'un B. Pottier. Pour dissiper rapidement ce rêve, il suffit de déboulonner la linguistique africaine de son piédestal universitaire pour la faire descendre dans nos Ecoles Normales, dans nos Etablissements d'enseignements secondaires et primaires. Beaucoup de pays africains ont déjà entamé cette réforme cruciale. De fait, une discipline voisine, la mathématique, nous a déjà agréablement surpris en mettant à la portée de nos tout jeunes enfants des concepts que nous avions l'habitude de manipuler autrefois au niveau universitaire. Or, les mêmes enfants apprennent de la grammaire dès leurs premières années scolaires, ce qui les assimile à des "Maître Jourdain" qui font de la linguistique "sans le savoir". L'anomalie est suffisamment criante pour qu'on songe à y mettre fin dans nos écoles ! Cela signifie bien sûr qu'on aura définitivement renoncé à utiliser les langues africaines pour le simple souci d'améliorer l'enseignement des langues étrangères (anglais, français, etc...). Cela suppose également que nos langues ont perdu leur place marginale dans la vie de nos nations, et qu'elles sont désormais considérées comme "objets et matières d'enseignement", i.e. comme véhicules de savoir à tous les niveaux.

## PLANIFICATION

Une telle définition de la tradition orale a déjà le mérite de la débarrasser d'un grand nombre de scories. Pour leur part, les linguistes africains-ou africanistes-ont pris depuis longtemps l'habitude de la considérer comme un corpus général, à partir duquel il élaborent des corpus réduits, en fonction des besoins et des méthodes de leurs analyses. Il s'agit là d'une habitude que tous les chercheurs sont supposés avoir, quelle que soit leur discipline. Si nous sommes obligés de nous situer à ce degré de généralité, c'est que la tradition orale n'a pas encore suffisamment dépassé le stade de la magnétothèque, pour pouvoir faire une entrée remarquée dans nos bibliothèques !

Du point de vue de l'évolution des langues et des littératures africaines donc, on peut dire que la tradition orale se heurte à un double écueil, en plus du nombre encore restreint de techniciens en mesure d'entreprendre son exploitation systématique :

- 1)- les grandes langues africaines qui la véhiculent sont dialectalisées, et chacun de leurs dialectes porte un nom différent de celui des autres.
- 2)- la publication des oeuvres en langues africaines reste encore extravertie, i.e. soumise à la négociation avec un imprimeur étranger, pour faire circuler un livre à un coût trop élevé.

Pour faire face au premier écueil, il est nécessaire d'avoir recours à des colloques réunissant des experts sur chacune de nos grandes langues dispersées à travers le Continent. Ces colloques auraient pour tâche de trouver des solutions fonctionnelles aux problèmes d'appellation, de transcription et de lexicologie des langues considérées, en vue de leur unification au niveau de la pratique de leurs usagers respectifs.

En vue de fixer les idées, on peut déjà ouvrir une liste de colloques prioritaires, qu'il est possible d'améliorer et de compléter au fur et à mesure que le processus emmanché nous donnera des résultats concrets. De Niamey donc, on peut entreprendre :

- a) - un colloque sur l'unification des dialectes de la langue hawsa
  - b) - un colloque sur l'unification des dialectes de la langue kwa
  - c) - un colloque sur l'unification des dialectes de la langue mandé
  - d) - un colloque sur l'unification des dialectes de la langue peule
- etc., etc., etc.

Si l'on considère que chacune de ces entités linguistiques groupe de quinze à trente cinq millions de locuteurs environ, on s'aperçoit vite que les quatre colloques proposés intéressent en fait pas moins de cent millions de nos concitoyens, alors que les étiquettes "anglophones" et "francophones" ne peuvent s'appliquer valablement qu'à un nombre inférieur à trente cinq millions de personnes dans tout le Continent.

Or, il n'est pas du tout exclu que chaque colloque proposé mette en évidence les mêmes aspects généraux du processus de dialectalisation de ces langues, permettant ainsi d'envisager, au bout de la série, un plan d'action standard, i.e. applicable ici et là. Si cette hypothèse venait à se confirmer, son impact serait immense : non seulement elle aura réduit le nombre de langues que chaque Etat membre inventorie actuellement sur son territoire (certains mettent en avant des centaines, décourageant ainsi toute tentative d'adoption d'une politique linguistique non oppressive !), mais encore elle aura permis d'amincir les cloisons entre nos différentes langues. Le processus initié par cette série de colloques peut en effet déboucher sur un système d'enseignement qui a déjà fait ses preuves ailleurs (en Europe notamment) : il permet de demander à l'étudiant qui aura comme langue d'enseignement le hawsa, par exemple, d'avoir comme deuxième ou troisième langue celle choisie sur la liste qui aura émergé de cette tentative d'unification systématique. Cette liste ne s'adressera bien sûr pas qu'à nos étudiants, mais aussi à nos traducteurs et interprètes, à "Vous" et à "Moi", pour qu'en fin l'article XXIX de la Charte de l'OUA précitée puisse entrer pleinement dans la pratique quotidienne du Continent.

Le côté sombre de cette planification impide se trouve encore être dans nos possibilités de publication. Quand on "tire le diable par la queue" douze mois sur douze l'an, le budget du "mil" s'avère en effet être dans une contradiction irréductible avec celui de la "bibliothèque". Or, il faut à tout prix renforcer le second pour venir à bout des obstacles dressés par le premier. Ce procédé a consisté jusqu'ici à assurer une alphabétisation plus ou moins approximative en langues étrangères

à nos concitoyens. On en connaît le cycle résultant : "diplômé = fonctionnaire = salarié !" Pour réduire ses effets négatifs (fonction publique pléthorique, etc...), sinon pour le briser définitivement, il faudrait lui opposer un autre : "s'instruire pour produire", par exemple, formule qui a assuré à l'éducation fonctionnelle tentée au Mali son succès auprès des populations rurales.

Si la contradiction budget du mil budget du livre continue à plonger nos peuples dans un cercle vicieux, la priorité des priorités est évidemment la recherche des voies et moyens pour briser ce cercle. Cet objectif restera hors d'atteinte tant que le problème de publication et de diffusion du livre africain n'aura pas trouvé une solution satisfaisante. A cet effet, nous réitérons une vieille proposition consistant en la création d'une maison d'édition pan-africaine, avec autant de succursales pour nos différentes aires linguistiques. On aura noté que la liste limitative citée plus haut ne concerne qu'une région de l'Afrique, sa partie occidentale située "au sud du Sahara", à quelques exceptions près. On aura également aperçu la relation qui existe entre cette maison d'édition et l'urgente nécessité d'unifier la graphie de nos langues dialectalisées, qui débordent largement les frontières de nos Etats actuels. La création d'une maison d'édition pan-africaine n'est donc pas un problème national-même si c'est à ce niveau que ses effets sont le plus ressentis-, mais bien un problème inter-africain, tant par son coût que par sa portée réelle. Par exemple, il ne sert à rien d'accumuler des livres en hawsa au Niger, si ni le Nigéria, ni le Cameroun, ni le Soudan, etc..., ne peuvent s'en servir, et inversement. Il en va de même pour toutes nos grandes langues. On se heurte donc à une situation réelle qui aurait déjà dû faire l'objet d'une concertation approfondie, non seulement au niveau des spécialistes de chaque langue, mais aussi à celui des autorités politiques des pays concernés par ces langues. Il y aurait eu alors une rencontre heureuse entre les recommandations des premiers et le pouvoir de décision des seconds. Le résultat en aurait été d'arrêter définitivement ce combat en ordre dispersé, aussi épuisant que stérile.

Il est donc facile de surmonter nos difficultés actuelles en acceptant tout simplement de suivre nos langues, au lieu de leur demander de nous suivre. Il est vrai qu'elles nous entraînent à penser au-delà du cadre étroit de nos Etats respectifs. Les linguistes seront en tout cas les derniers à s'en plaindre.

Donc, une fois les obstacles typographiques franchis, on peut envisager une large diffusion des résultats des colloques préconisés ci-dessus. Cette diffusion est censée provoquer un nouveau départ pour une autre, celle du livre africain à "grand tirage" et surtout à coût immensément réduit. Une librairie pan-africaine, avec autant de succursales souhaitables, pourra alors entreprendre la distribution de cette masse de livres destinée à apporter le savoir "chez nous", de la plus humble mesure à la coquette villa. Personne ne sous-estimera les menus problèmes qui peuvent surgir au sein de cette étape décisive, mais leur solution restera étroitement liée aux progrès accomplis au niveau d'autres grands problèmes inter-africains (Productivité, coopération, communications, échanges, etc...).

Mais revenons à la tradition orale, pour suggérer des solutions aux problèmes qui ralentissent encore l'avance de son exploitation systématique. Elles sont de deux natures :

- l'organisation fonctionnelle et la coopération des équipes de travail ;
- la réduction de l'opacité souvent constatée de son contenu informationnel.

En effet, si la formation des spécialistes et la multiplication des maisons d'édition du livre africain peuvent encore demander un certain délai au sein du processus général de promotion de nos langues, il est par contre aisé de multiplier très rapidement le nombre des techniciens moyens. Pour ce faire, il faudrait doter un centre régional, comme le CELHTO à Niamey, d'un petit laboratoire pouvant assurer l'entraînement rapide d'une quinzaine de personnes à un rythme donné. On imagine aisément, comme le suggère la République Populaire du Congo, des sélections spéciales, venant des Etats membres de l'OUA, se succéder à ce laboratoire, et retour-

tourner enrichis d'une expérience profitable à tous. Certains Etats ont déjà ce genre de laboratoires, mais leur nombre restreint et leur caractère national ne permettent pas de miser exclusivement sur eux. Il faut souligner en effet le danger qui guette les expériences isolées dans ce domaine : des problèmes secondaires surgissent inopinément, sèment le doute et entraînent le découragement. Seul un puissant courant international est alors en mesure de freiner les effets négatifs issus d'une telle situation. Fort heureusement, ce courant existe maintenant, il suffit de le renforcer. Quant à l'opacité de la tradition orale, elle apparaît au niveau de la pratique concrète, dans la mesure où les textes qui la véhiculent restent souvent hermétiques, voire déroutants. Pour surmonter cet obstacle majeur, il importe de procéder à l'analyse et à l'inventaire du "merveilleux" dans cette littérature multiforme. Ce travail peut très rapidement aboutir à des publications sur :

- la typologie du merveilleux dans les contes et récits hawsas
- la typologie du merveilleux dans les contes et récits kwas
- la typologie du merveilleux dans les contes et récits mandés
- la typologie du merveilleux dans les contes et récits peuls
- la typologie du merveilleux dans les contes et récits zarmas
- etc..., etc....

Il passe par l'identification, à travers plusieurs corpus combinés, d'un type de "forcé", d'un type de "héros" investi d'une telle force, et d'un type de public capable de partager les prouesses et les émotions du héros. Un bel exemple nous est fourni par le Professeur W. Abimbola dans son ouvrage remarquable "Sixteen great Poems of Ifa" (cf notre liste de publications ci-jointe). Cet exemple souligne amplement la nature du travail requis : non plus une simple aptitude à "collecter", mais une analyse rigoureuse, que seul peut fournir un chercheur rompu au maniement des techniques scientifiques modernes, d'où la nécessité de multiplier, plus que par le passé, les bourses de recherches accordées à tels spécialistes sur tels sujets donnés.

On en extrait très vite une vaste synthèse dessinant les contours d'une ou de plusieurs entités culturelles, avec leurs similitudes et leurs divergences, mais aussi avec leurs strates chronologiques permettant de remonter à une période où la différence a dû être fort peu marquée.

CONCLUSION.

Le sentiment de la différence entre deux entités linguistiques et/ou culturelles en Afrique ne peut maintenir une assise solide qu'à la faveur de l'ignorance. Il faut dire que des grands moyens, aussi coûteux que barbares, ont été mobilisés pour assurer la longévité de cette ignorance et de ses effets sur les relations entre nos peuples. Devant ces moyens, les solutions que nous proposons pour entreprendre exactement le même chemin, mais en sens inverse, entraînent un coût plutôt dérisoire.

Car nous ne partons plus de zéro ou presque. Même s'il reste encore beaucoup à faire, ces dix dernières années nous ont créé une situation absolument nouvelle en Afrique : les idées générales ont, dans leur immense majorité, pris corps, au point qu'aujourd'hui personne ne peut plus prendre au sérieux un orateur qui se contenterait de s'écrier : "sauvons nos langues! sauvons nos cultures ! sauvons ....etc., ou bien" "Aidons les pro-cesti ! Massacrons les anti-cela ! etc.." C'est que les lignes de démarcation se précisent désormais au niveau de la question fondamentale "Qui peut quoi ?", obligeant chacun d'entre nous à se satelliser correctement autour de ce noyau sémantique élémentaire. La pratique concrète montre que ce noyau primaire se transforme en "qui a pu faire quoi?".

O. D.

Niamey, Août 1976.

CONFIDENTIAL

Le contenu de la présente lettre est  
 confidentiel et ne doit être divulgué  
 qu'à des personnes autorisées. Il est  
 interdit de divulguer à des tiers  
 les informations contenues dans la  
 présente lettre. Toute violation de  
 cette interdiction sera considérée  
 comme une faute grave et pourra  
 entraîner des sanctions disciplinaires.  
 La présente lettre est adressée à  
 M. [Nom], [Adresse], [Ville], [Code postal].

Il est demandé à M. [Nom] de  
 fournir les informations nécessaires  
 à la réalisation de la mission  
 confiée. Les informations doivent  
 être fournies dans un délai  
 raisonnable et de manière  
 précise et exhaustive. Toute  
 omission ou inexactitude dans  
 les informations fournies pourra  
 avoir des conséquences graves.  
 La présente lettre est adressée  
 à M. [Nom], [Adresse], [Ville],  
 [Code postal].

En foi de quoi, le Directeur  
 a signé et apposé son sceau.



**AFRICAN UNION UNION AFRICAINE**

**African Union Common Repository**

**<http://archives.au.int>**

---

Specialized Technical and representational Agencies

Centre d'Etudes Linguistiques et Historiques par Tradition Orales (CELHTO)

---

1976-08

# La tradition orale devant le problème de l'unité linguistique et culturelle en Afrique

OUA-CELHTO

CELHTO-OUA

---

<http://archives.au.int/handle/123456789/6296>

*Downloaded from African Union Common Repository*